

Continue



Plafond css 2025

Cet article est une ébauche concernant l'économie et la santé. Vous pouvez partager vos connaissances en l’améliorant (comment ?) selon les recommandations des projets correspondants. En France, la complémentaire santé solidaire (C2S) est une complémentaire santé financée par l'Etat qui complète la protection universelle maladie[1]. Elle est gérée, au choix du bénéficiaire, soit par sa caisse primaire d'assurance maladie, soit par un organisme (mutuelle, assurance...). Elle remplace, depuis 1er novembre 2019, la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Le but de cette réforme était d'offrir une meilleure protection[2] et de simplifier les démarches pour que la C2S profite à plus de 10 millions de personnes (contre 7,1 millions pour l'ACS et la CMU-C avant leur suppression)[3]. La C2S est accessible sur demande aux affiliés de la sécurité sociale sous condition de ressources, et, selon l'âge et les revenus de l'assuré, peut être soit totalement gratuite soit avec une cotisation raisonnable. La C2S permet la prise en charge totale de la part complémentaire (ticket modérateur) des dépenses de santé sans avance de frais, tout en exonérant le bénéficiaire de toute participation forfaitaire, franchise médicale ou forfait hospitalier, et interdit les dépassements d'honoraires. L'assuré doit toutefois respecter le parcours de soin coordonné et bénéficier d'actes conventionnés par des soignants conventionnés, tout en présentant une carte vitale ou une attestation de droits à jour. La Couverture Maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une complémentaire santé gratuite qui prend en charge ce qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance maladie obligatoire. La couverture Maladie universelle complémentaire (CMU-C) concernait 4 278 693 personnes[4] en 2008. La CMU-C peut être gérée par les mutuelles, les assurances, les Institutions de Prévoyance ou les organismes de sécurité sociale. Dans le cadre du parcours de soins coordonnés elle permet de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des dépenses de santé (aux tarifs opposables), sans avoir à faire l'avance de frais (tiers payant), y compris pour la part non remboursée par la Sécurité sociale (reste à charge) et le forfait journalier hospitalier. En outre, les bénéficiaires n'ont pas à payer la participation forfaitaire d'un euro. De plus, les médecins conventionnés ont l'obligation de respecter les tarifs opposables de base reconnus par la CPAM (exemple : 25 euros chez le médecin généraliste depuis le 1er mai 2017 et 28 euros chez le médecin spécialiste depuis 2005). Cependant, un médecin non conventionné a le droit d'appliquer le tarif de son choix, puisqu'il n'a signé aucune convention avec l'Assurance maladie. Pour bénéficier de cette prise en charge, la carte Vitale et l'attestation de droits à la CMU Complémentaire doivent être présentées au médecin, au pharmacien, au laboratoire, à l'hôpital. La CMU-C est accordée pour un an sous condition de ressources. Au 1er avril 2017, le plafond annuel de ressources pour bénéficier de la CMU-C est fixé à 8 723 euros par an (soit 727 euros par mois) pour une personne seule en métropole[5]. Outre-mer, ce plafond est majoré de 11 %. De plus, le plafond est modulé en fonction de la situation familiale. Le plafond s'est accru chaque année depuis sa création pour refléter l'inflation, et souvent de manière supérieure à l'inflation, appelée « coup de pouce ». En France, pour les personnes dont les revenus se situent entre le plafond de la CMU complémentaire et ce même plafond majoré de 35 %, une aide financière à l'acquisition d'une complémentaire Santé (ACS) a été mise en place au 1er janvier 2005 (loi du 13 août 2004) pour les aider à souscrire un contrat complémentaire santé. Les revenus pris en compte sont les mêmes que pour la CMU Complémentaire : ceux des membres de la famille, y compris les enfants et personnes à charge de moins de 25 ans vivant au foyer, correspondant aux 12 derniers mois précédant la demande. Au 1er janvier 2015, une personne seule par exemple doit avoir des revenus annuels compris entre 8 645 et 11 670 € (soit entre 720 et 973 € mensuels)[6]. Environ deux millions de personnes en France pourraient en bénéficier. Mais ce dispositif est si peu connu qu'en 2011, seules 530 000 personnes éligibles en bénéficient réellement[7]. L'ACS, dont le montant par bénéficiaire varie de 100 à 550 € en fonction de son âge, est attribuée sous forme de chèque santé[8] qui doit être remis à la compagnie d'assurances, mutuelle ou institution de prévoyance choisi par le demandeur. Elle vient en déduction du montant annuel du contrat santé choisi. Au 1er juillet 2015, les bénéficiaires de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) doivent souscrire un contrat homologué ACS[9]. Montant de l'ACS par bénéficiaire (chiffres 2015)
Âge
Moins de 16 ans
16 - 49 ans
50 - 59 ans
Plus de 60 ans
Montants
100 €
200 €
350 €
500 €
La refonte des dispositifs d'aide à la complémentaire santé part d'un constat simple : l'ACS peine à atteindre ses objectifs. La moitié des personnes éligibles n'en font pas la demande[2] et près d'un quart des bénéficiaires n'utilisent pas leur attestation-chèque[10] pour souscrire un contrat auprès des mutuelles habilitées. Démarches compliquées, reste à charge important, cotisations non-nombreuses et l'ACS ne connaît pas le même succès que sa consœur, la CMU-C. Face à ce constat, une idée s'impose : faire bénéficier de la CMU-C aux personnes éligibles à l'ACS, moyennant une participation financière. En créant la Complémentaire santé solidaire et en fusionnant les deux dispositifs d'aide à la complémentaire santé, le ministère des Solidarités et de la Santé espère lutter plus efficacement contre le non-recours aux droits et aux soins. À partir de juillet 2024 elle est officiellement appelée C2S sur le site officiel du gouvernement.
Plafond annuel pour bénéficier de la C2S en 2024
Nombre de personnes du foyer
C2S gratuite
C2S Payante
1
10 166€
13 724€
2
15 249€
20 586€
3
18 298€
24 703€
4
21 348€
28 820€
Par personne en +
+ 4 066€
+ 5 490€
1
« La Complémentaire santé solidaire en bref », sur www.ameli.fr 1 a et b
« Complémentaire santé solidaire : lancement le 1er novembre | L'Assurance Maladie », sur assurance-maladie.ameli.fr (consulté le 8 avril 2021) 1 « Qu'est-ce que la Complémentaire Santé Solidaire ? », sur www.gouvernement.fr 1 « Cm.fr/site/cmu.php?7ld=3&cat=… »(Archive.org • Wikiwix • Archive.is • Google • Que faire ?) 1 CMU », sur www.cmu.fr (consulté le 11 octobre 2016) 1 Un simulateur pour calculer les droits est disponible à cette adresse: : « L'aide à la complémentaire santé - », sur La Mutualité Française (consulté le 29 août 2020) 1 « Chèque santé : le chèque de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire sante », aide-complementaire-sante.info, 2017 (lire en ligne) 1 l'Argus de l'assurance 1 APS Prévoyance », Complémentaire santé solidaire : mutuelle gratuite ou à moins d'un euro par jour », sur complementaire-sante-solidaire.fr, 14 novembre 2019 (consulté le 8 avril 2021)
Plafond de ressources de la CMU-C
Portail de l'économie
Portail de la finance
Portail de la médecine
Portail du droit
Portail de la société
Ce document provient de « . Pour obtenir la Complémentaire santé solidaire (gratuite ou payante), vous devez bénéficier de l'assurance maladie et les ressources de votre foyer (les 12 mois civils précédant l'avant-dernier mois de la demande) ne doivent pas dépasser le plafond d'attribution de la Sécurité sociale (fixé chaque année) Selon vos ressources, trois situations se présentent à vous (cf tableau ci-dessous) Elles sont en dessous du « Plafond A » : la Complémentaire santé solidaire ne vous coûte rien (= Complémentaire santé solidaire sans participation financière)Elles sont comprises entre le « Plafond A » et le « Plafond B » : la CSS vous coûte de moins de 1€ par jour et par personne (= Complémentaire santé solidaire avec participation financière)Consultez le coût de la Complémentaire santé solidaire payanteElles dépassent le « Plafond B », vous ne pouvez pas accéder à la Complémentaire santé solidaire.A compter du 01 avril 2025 et jusqu'au 31 mars 2026, le plafond de la Complémentaire santé solidaire sera de 862€ par mois pour une personne seule et de 1 292€ pour un couple. Pour la CSS avec participation financière, il s'élève à 1 163€ pour le premier cas, et de 1 745€ pour le deuxième.Vous trouverez l'ensemble des plafonds d'attribution de la Complémentaire santé solidaire dans les tableaux ci-dessous.
Plafond AComplémentaire santé solidaireGratuite (ex CMU-C)Plafond BComplémentaire santé solidairePayante (ex ACS)Nombre de personnesAnnuelMensuel*AnnuelMensuel*110 339€682€213 957€1 163€215 508€1 292€20 936€1 745€318 609€1 551€25 123€2 094€421 711€1 809€29 310€2 442€Par personne en +
+ 4 135€+ 345€+ 5 583€+ 465€*Les moyennes mensuelles sont fournies à titre indicatif
Plafond AComplémentaire santé solidaireGratuite (ex CMU-C)Plafond BComplémentaire santé solidairePayante (ex ACS)Nombre de personnesAnnuelMensuel*AnnuelMensuel*111 507€959€15 534€1 295€21 726€1 438€23 301€1 942€32€712€1 726€27 962€2 330€424 164€2 014€32 622€2 718€Par personne en +
+ 4 603€+ 384€+ 6 214€+ 518€*Les moyennes mensuelles sont fournies à titre indicatifAttention, pour les bénéficiaires de l'APL(1) un forfait logement s'ajoute aux revenus(2)
:Hors Mayotte : 1 personne : 77,58€ / mois soit 930,96€ /an;2 personnes : 155,16€ / mois soit 1 861,92€ /an;3 personnes et plus : 192,02€ / mois soit 2 304,24€ /an.Mayotte : 1 personne : 38,79€ / mois soit 465,48€ /an;2 personnes : 77,58€ / mois soit 930,96€ /an;3 personnes et plus : 96,01€ / mois soit 1 152,12€ /an.NB : Ce forfait est ajouté uniquement si le montant de l'allocation logement est supérieur au montant du forfait, dans le cas contraire c'est le montant réel qui est pris en compte.Ainsi que pour les propriétaires ou les personnes logées à titre gratuit
:Hors Mayotte : 1 personne : 77,58€ / mois soit 930,96€ /an;2 personnes : 135,77€ / mois soit 1 629,24€ /an;3 personnes et plus : 162,92€ / mois soit 1 955,04€ /an.Mayotte : 1 personne : 38,79€ / mois soit 465,48€ /an;2 personnes : 67,86€ / mois soit 814,56€ /an;3 personnes et plus : 81,46€ / mois soit 977,52€ /an.(1) APL
:Aide Personnalisée au Logement - (2) Montant du forfait logement à partir du 1er avril 2025
Télécharger le formulaire de demande CMU-C/CSSSont considérées comme « ressources » toutes les rentrées d'argent (espèces, chèque, virement bancaire - impossibles ou non) perçues par votre foyer (vous compris) au cours de la période des 12 mois civils précédant l'avant-dernier mois de la demande, en France comme à l'étranger.Par exemple, pour une demande faite en juin 2024, les ressources à déclarer sont celles perçues sur la période de 12 mois allant du mois de mai 2023 au mois d'avril 2024.Les salaires ou toute autre forme de revenus,les aides financières y compris les dons d'argent,les ventes d'objets dans un but commercial,les gains aux jeux,le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité,certaines prestations familiales : l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), l'allocation de rentrée scolaire, l'Allocation de base de la Prestation d'Accueil du Jeune enfant (AJE) et le complément de libre choix du mode de garde, l'allocation versée en cas de décès d'un enfant,certaines prestations liées à la dépendance : la Prestation Complémentaire pour Recours à une Tierce Personne (PCRTP), les majorations pour tierce personne ainsi que la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA);certaines prestations liées à la maladie ou à la maternité : les indemnités complémentaires et allocations de remplacement versées aux non-salarié(e)s, le capital décès versé par un organisme de sécurité sociale ou les sommes versées en cas de décès par un régime d'assurance chômage;autres prestations notamment : les bourses d'études de l'enseignement supérieur à conditions de ressources, les aides et secours financiers à caractère ponctuel versés par des organismes à vocation sociale ou affectés à des dépenses dans les domaines du logement, des transports, de l'éducation et de la formation, les indemnités et allocations versées,les revenus du capital qui ne sont pas imposables
livret A, livret jeune, livret développement durable
par exemple,Téléchargez le formulaire de demande de la Complémentaire santé solidaire (ex CMU-C et ACS).Si vous êtes bénéficiaire du RSA, vous bénéficiez automatiquement de la Complémentaire santé solidaire
* vous n'avez aucune démarche à faire. (*) Source : Notice du formulaire de demande de la Complémentaire santé solidaire | Cette liste est donnée à titre indicatif, pour connaître toutes les ressources concernées (et à jour) merci de consulter le formulaire Cerfa de la CSS.Plafonds de la Complémentaire santé solidaire 2025Oui à droit à la Complémentaire santé solidaire ?Oui peut bénéficier de la Complémentaire santé solidaire ?R Une personne qui bénéficie de l'assurance maladie et qui ne dépasse pas la limite maximale de ressources (cf tableau ci-dessus).Alors plus loin :Télécharger le formulaire de demande Complémentaire santé solidaire (Cerfa)/Toutes ces informations sont données à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer. Merci de vous diriger vers le site www.ameli.fr. | Les Conforts C2S (anciennement appelés Renforts) sont optionnels, et sont soumis aux conditions et limites du contrat souscrit. | Le formulaire de demande « Complémentaire santé solidaire » proposé sur ce site Internet est un document pré-rempli. La version vierge est disponible sur le site www.ameli.fr.
Acteur historique des dispositifs d'aide, APS Prévoyance œuvre depuis 40 ans pour permettre à chacun d'accéder aux soins. Un engagement reconnu d'utilité sociale par l'État (Esus). Découvrez les engagements du Groupe APSLiens utiles : Suivez-nous sur : L'encyclopédie libre que vous pouvez améliorer
Version pour appareil mobile
Accueil de la communauté
Comment contribuer ?
Portails thématiques
Principes fondateurs
Sommaire de l'aide
Poser une question
Le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du pape Pie X et acteur majeur de la guerre scolaire du côté de la hiérarchie catholique. La guerre scolaire des années 1900-1910 est un ensemble de débats politiques et de conflits sociaux portant sur la place de la religion dans l'enseignement en France. Elle découle de la situation politique créée par la loi de séparation des Églises et de l'État et éclate véritablement en 1907, lors de l'affaire Morizot, qui concerne un instituteur accusé d'avoir tenu des propos antireligieux. Le gouvernement, sous la pression de la Ligue de l'enseignement, dépose alors un projet de loi pour soustraire les instituteurs aux tribunaux civils et mettre à l'amende les familles qui refusent de faire suivre à leurs enfants les cours de morale laïque. La riposte de la hiérarchie catholique est immédiate : dans sa déclaration de septembre 1908, l'épiscopat français s'oppose à la nouvelle législation et réaffirme le droit de regard des familles sur l'éducation dispensée à l'école publique. Au cours des mois qui suivent, les cardinaux français — sous la direction de l'intransigeant Rafael Merry del Val — travaillent à redéfinir la doctrine scolaire de l'Église de France, aboutissant en septembre 1909 au rejet de la neutralité scolaire, à la préférence donnée à l'école libre et à la condamnation d'une quinzaine de manuels scolaires. De fait, c'est le début d'une « guerre des Manuels », véritable répétition de celle qui a agité la France entre 1882 et 1883. Cependant, les nouveautés qui se font jour sont le rôle important dévolu aux organisations catholiques — Société générale d'éducation et d'enseignement, Ligue patriotique des Françaises, Associations des pères de familles, etc. — et une mobilisation qui s'inscrit dans la durée. La crise se poursuit pendant plusieurs années, les radicaux bataillant jusqu'en 1914 pour faire voter leurs projets de « défense laïque ». L'Union sacrée qui préside aux débuts de la Première Guerre mondiale vient alors mettre fin aux hostilités scolaires. In fine, si l'enseignement laïque a survécu au conflit, l'école chrétienne, elle, en sort avec des effectifs grands et bénéficie de toute l'attention de la hiérarchie catholique française. La guerre scolaire a aussi permis à Pie X d'affirmer sa préésance sur l'épiscopat français, faisant plier, au moins pour un temps, le gallicanisme. Lire la suite
Contenus de qualité
Bons contenus
Sélection Programme
Nicușor Dan le 8 mai 2025. 18 mai : en Roumanie, le candidat pro-européen Nicușor Dan (photo) remporte l'élection présidentielle ; en Pologne, le pro-européen Rafal Trzaskowski et le nationaliste Karol Nawrocki se qualifient pour le second tour de l'élection présidentielle ; au Portugal, courte victoire de la coalition de droite sortante lors des élections législatives anticipées. 18 mai : au Vatican, sur la place Saint-Pierre, inauguration du pontificat du pape Léon XIV. 17 mai : l'Australie, représentée par JJ avec la chanson Wasted Love, remporte le Concours Eurovision de la Chanson. Événements en cours : Crise indo-pakistanaise
Manifestations en Turquie
Opération israélienne en Cisjordanie
Manifestations en Slovaquie
Extension de l'occupation israélienne en Syrie
Manifestations en Serbie
Manifestations en Géorgie
Guerre à Gaza
Guerre civile soudanaise
Invasion de l'Ukraine par la Russie
Résurgence du M23
Guerre civile birmane
Guerre des gangs en Haïti
Crise anglophone au Cameroun
Festival de Cannes
Championnat du monde de hockey sur glace
Championnats du monde de tennis de table
Tour d'Italie
Werenoi en 2023.
Nécrologie : 19 mai Aurora Clavel Iouri Grigorovitch 17 mai Elisabeth Orth Werenoi (photo) 16 mai Marianne Bernadotte Brian Glanville Peter Lax Jadwiga Rappé Gerard Soeteman Jan Terlouw 15 mai Luigi Alva Angeline Solange Bonjono Junior Byles Emmanuel Kundé Thierry Picard Federica Ranchi Natalya Shikolenko Charles Strouse Dusan Vujović Mai 2025
Wikinews Modifier
Sous les yeux de la ministre française Ségolène Royal, le secrétaire d'Etat américain John Kerry, sa petite-fille dans les bras, gagne la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies pour signer l'accord de Paris.L'accord de Paris sur le climat a été signé à New York (photo). Les étrangers en séjour irrégulier en France n'ont pas le droit de travailler, mais ils doivent fournir des bulletins de salaire pour demander une régularisation, ainsi que la preuve qu'il s'agit bien des leurs. Le graphiste des 1000 Bornes n'avait pas le permis de conduire. Président du jury du Festival de Cannes 1991. Roman Polanski a fait attribuer la Palme d'or à Barton Fink, un film inspiré par ses propres œuvres, sur la seule base de l'accord obtenu des jurés lors d'un dîner très arrosé. L'hôtel Astoria situ 133, avenue des Champs-Élysées fut critiqué par Georges Clemenceoa lors de son ouverture en 1907, en raison de son aspect trop germanique, puis par Michel Debré en 1958 lorsqu'il fut transformé en drugstore, en raison de son concept trop américain. Durant la Seconde Guerre mondiale, le manoir de Bois Larris, à Lamorlaye dans l'Oise, a accueilli le seul Lebensborn implanté sur le sol français. Archives
Propositions Programme
Modifier
Wikipédia est un projet d'encyclopédie collective en ligne, universelle, multilingue et fonctionnant sur le principe du wiki. Ce projet vise à offrir un contenu librement réutilisable, objectif et vérifiable, que chacun peut modifier et améliorer. Wikipédia est définie par des principes fondateurs. Son contenu est sous licence Creative Commons BY-SA. Il peut être copié et réutilisé sous la même licence, sous réserve d'en respecter les conditions. Wikipédia fournit tous ses contenus gratuitement, sans publicité, et sans recourir à l'exploitation des données personnelles de ses utilisateurs. Les rédacteurs des articles de Wikipédia sont bénévoles. Ils coordonnent leurs efforts au sein d'une communauté collaborative, sans dirigeant. Aujourd'hui, Wikipédia en français compte : 2 684 966articles 17 417 contributeurs enregistrés actifs Chacun peut publier immédiatement du contenu en ligne, à condition de respecter les règles essentielles établies par la Fondation Wikimedia et par la communauté ; par exemple, la vérifiabilité du contenu, l'admissibilité des articles et garder une attitude cordiale. De nombreuses pages d'aide sont à votre disposition, notamment pour créer un article, modifier un article ou insérer une image. N'hésitez pas à poser une question pour être aidé dans vos premiers pas, notamment dans un des projets thématiques ou dans divers espaces de discussion. Les pages de discussion servent à centraliser les réflexions et les remarques permettant d'améliorer les articles. Ressources pour débiter L'Institut Pasteur, à Paris. 325 : Constantin Ier réunît à Nicée le premier concile oecuménique de l'Histoire ; il se conclut par la condamnation de l'arianisme. 1498 : le navigateur portugais Vasco de Gama arrive en Inde. 1862 : le président américain Abraham Lincoln signe le Homestead Act, loi au rôle majeur dans la conquête de l'Ouest. 1902 : indépendance de Cuba vis-à-vis des États-Unis, quatre ans après la fin de la domination espagnole. 1983 : la revue américaine Science publie la découverte, par des chercheurs français de l'institut Pasteur (photo), du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), responsable du sida. 2002 : le Timor oriental devient un pays indépendant de l'Indonésie. Éphéméride détaillée du 20 mai Archives
Modifier
La musicienne et productrice électronique galloise Kelly Lee Owens, en 2013. (définition réelle 2 835 × 4 252) Archives
Voir les images
Images de qualité sur Wikimedia Commons
Wikipédia est hébergée par la Wikimedia Foundation, de même que les projets suivants, coordonnés sur le site Méta-Wiki : Commons
Médiathèque
Wikiquotes
Citations
Wikidata
Base de données
Wikivoyage
Guide de voyage
Wiktionnaire
Dictionnaire
Wikilivres
Manuels
Wikisource
Bibliothèque
Wikispeices
Cours et exercices
Wikinews
Site d'actualités
Wikispecies
Répertoire taxonomique
Wikifunctions
nouveau projet - accès limité
Bibliothèque de fonctions
Ce document provient de « . Trouvez votre mutuelle A partir de 25,50 €/ mois* Faire une demande Depuis le 1er avril 2025, la Complémentaire santé solidaire (CSS) a de nouveaux plafonds de ressources. Cette mutuelle gratuite ou à tarifs réduits est réservée aux ménages français aux revenus modestes. Elle sert à couvrir les dépenses de santé non prises en charge par l'Assurance Maladie obligatoire. Quels sont les nouveaux seuils de la CSS dans l'Hexagone ? Découvrez sans plus attendre le tableau des nouveaux seuils qu'il ne faut pas dépasser pour accéder à ce dispositif. Le plafond des ressources, qu'il ne faut pas franchir pour être éligible, est en hausse de 1,7 % depuis le 1er avril 2025. Ymanipez vos projets en 1 clicChangez de mutuelle santé et trouvez celle qui vous correspond vraiment! Je souscris Quels sont les nouveaux seuils de la C2S dans les départements ultra-marins ? Le plafond des ressources a changé aussi pour les habitants des départements outre-mer et Mayotte. Que vous résidiez en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion ou encore à Saint-Martin, il faudra respecter ces plafonds pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire. Qui peut bénéficier de la Complémentaire santé solidaire ? Cette mutuelle à faibles tarifs ou carrément gratuite est destinée aux personnes qui ont de faibles revenus. La CSS ou C2S couvre la totalité ou une partie des frais de santé qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale. Sans l'existence de la Complémentaire santé solidaire, de nombreux Français ne pourraient pas accéder aux soins. En effet, ils ne seraient pas en mesure de supporter le coût financier d'une mutuelle dite classique. L'existence de cette aide est méconnue par de nombreuses personnes qui seraient pourtant éligibles à la Complémentaire santé solidaire. Selon une étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, 56 % des bénéficiaires potentiels avaient sollicité ce dispositif en 2021. Le taux de non-recours à la CSS avait même diminué passant de 46 % en 2020 à 44 % l'année suivante. Le prix de la Complémentaire santé solidaire varie selon l'âge du bénéficiaire : 8 euros pour les particuliers de moins de 30 ans, 14 euros pour les personnes jusqu'à 49 ans, 21 euros pour les particuliers entre 50 et 59 ans, 25 euros pour les personnes entre 60 et 69 ans, 30 euros pour les particuliers de 70 ans et plus. Quelles sont les ressources prises en compte pour obtenir la Complémentaire santé solidaire ? Avant de connaître les revenus retenus pour l'attribution de cette aide, vous devez être affilié à l'Assurance maladie. Si ce n'est pas le cas, vous ne pouvez pas faire la demande de la CSS. Et il faut également que les ressources de votre foyer, à savoir les 12 mois qui précèdent l'avant-dernier de la demande, ne franchissent pas le plafond d'attribution de la Sécurité sociale fixé chaque année. Voici maintenant la liste des principaux revenus : Les salaires et les pensions de retraite. Les pensions alimentaires et les aides financières régulières. Les allocations et les dons d'argent. Les gains aux jeux. Les revenus du patrimoine et les produits de placement qui sont impossibles : livrets d'épargne, plan d'épargne retraite (PER), plan d'épargne retraite populaire (PERP), dont la commercialisation s'est arrêtée le 1er octobre 2020 avec la création du PER, etc. Comment faire la demande pour bénéficier de la CSS ? Vous venez de découvrir que vous pouvez bénéficier de la Complémentaire santé solidaire après cette revalorisation. Pour effectuer une demande, vous pouvez passer par votre compte Ameli ou adresser le formulaire 12504*11 à votre caisse d'Assurance maladie.